



# VIVONS POUILLY ENSEMBLE

## FLASH EDITION n° 10

Avril 2018

### SOMMAIRE

- EDITO.
- TRAVAUX & PATRIMOINE.
- PROMOTION COMMUNALE & VIE ASSOCIATIVE.
- SIVOM (École et périscolaire).
- VIE QUOTIDIENNE.
- ÉTAT CIVIL.

### INFOS PRATIQUES

#### Mairie de Pouilly

11 rue du Limousin  
57 420 Pouilly

Tél. 03 87 52 54 22

Fax. 03 87 52 54 27

Email :

mairie.pouilly070@orange.fr

Site Internet :

www.pouillymoselle.fr

### HEURES D'OUVERTURE

**Lundi :** 9h à 12h

**Mardi :** 9h à 12h - 15h à 18h

**Mercredi :** 9h à 12h - 15h à 18h

**Judi :** 9h à 12h - 15h à 18h

**Vendredi :** 9h à 12h

**Permanence Maire et Adjointes  
sur RDV**

*En dehors des heures d'ouverture et  
seulement en cas d'**urgences**,  
vous pouvez contacter  
le 06 71 21 68 16*

### ÉDITO.

*Pouilly se développe, soutient des projets innovants, anticipe les besoins, et préserve ses atouts. Avec l'arrivée des premiers habitants dans le courant de l'année, le quartier Chèvre-Haie, que chacun voit jour après jour sortir un peu plus de terre, illustre pleinement cette ambition. Nous bénéficierons ainsi d'une bouffée d'oxygène démographique et financière, qui permettra à notre commune de poursuivre son essor. D'autres projets sont prêts et vous pourrez les découvrir dans ce numéro du « flash info ».*

*La commune participe aussi activement à l'aventure métropolitaine pour la construction d'un projet dynamique et respectueux des équilibres entre attractivité et services de proximité. Le 19 février, les élus de la métropole m'ont élu pour assurer une Vice-Présidence et me donnent ainsi l'opportunité de contribuer à la construction de ce territoire tout en offrant plus de visibilité à notre commune au sein de notre nouvelle Métropole. C'est un honneur pour moi et pour POUILLY. C'est aussi une perspective enthousiasmante.*

*L'évolution de Metz métropole implique une nouvelle organisation et mobilise les énergies pour mener à bien son projet. Elle s'accompagne aussi de nouvelles compétences, qui, si elles permettent de bénéficier d'une logistique de qualité très appréciable, ont aussi un coût pour les communes et donc un impact financier sur leur budget.*

*Ce transfert de compétences se conjuguant aux baisses conséquentes des dotations de l'Etat que nous avons subies précédemment, l'élaboration du budget 2018 s'apparente à un numéro d'acrobate ! Pour autant, nous poursuivons dans notre volonté de réaliser les opérations prévues comme l'aménagement de la place Mère Eglise et de la traversée du village sur la RD 913, sans augmenter les impôts, et en maîtrisant au mieux le budget.*

*L'avenir de POUILLY et votre vie quotidienne restent nos priorités. L'équipe municipale et le personnel sont plus que jamais mobilisés pour cela : Nous continuerons à vous informer et échanger avec vous lors des réunions que nous organiserons encore cette année ou à votre convenance lors de rencontres que vous aurez sollicitées. Vous pouvez compter sur notre engagement et notre disponibilité.*

*Le Maire, Marilyn WEBERT.*

### TRAVAUX et PATRIMOINE.

**LE BLOCKHAUS et CHEVRE-HAIE :**

*Hier...*



*...Aujourd'hui*



### Bienvenue à Chèvre-Haie



### PLACE MERE EGLISE :

Le projet d'aménagement est cours de finalisation dans le cadre du transfert de compétences à Metz Métropole de la voirie et des réseaux. Une lecture plus technique est portée à chaque domaine : l'éclairage, les feux, les pistes cyclables, l'accessibilité, les espaces publics, la gestion de l'eau... afin que tout soit conforme au cahiers des charges de Metz Métropole. Une convention sera signée pour définir précisément la part communale et la part Metz Métropole pour les responsabilités de maîtrise d'ouvrage et le financement.

Depuis la dernière réunion publique consacrée à ce sujet, quelques ajustements ont été envisagés qui ne modifient pas fondamentalement la conception qui vous avait été présentée.

### MISE EN SECURITE DES EQUIPEMENTS :

En 2018, la commune poursuit les installations obligatoires pour la mise en sécurité des établissements recevant du public :

- Remplacement de la trappe de désenfumage et des blocs d'ambiance de la salle des sports.
- Mise en conformité du blockhaus et du modulaire, du hangar.
- Complément de la mise en conformité de la mairie et de l'église.

### LA CUISINE DE LA SALLE DE RECEPTION DE LA MAIRIE :

Elle sera équipée d'un lave-vaisselle et très partiellement réaménagée. Aucuns gros travaux ne sont pour l'instant envisagés, en attendant que la commune prenne une décision concernant l'évolution du bâtiment de la mairie.

### ECLAIRAGE PUBLIC :

Suite au diagnostic de l'ALEC , Agence Locale pour l'Energie et le Climat, la commune entame un programme d'amélioration de l'éclairage public.

Cette année :

- chaque armoire électrique sera équipée d'une horloge astronomique qui permettront une adaptation de l'éclairage en fonction de la luminosité sur POUILLY (le réglage se fait actuellement en fonction de Pournoy la chétive) et de procéder à l'extinction nocturne, comme prévu en phase test dans un premier temps.

- Les luminaires actuels de la rue du faisan seront prioritairement remplacés par des luminaires LED, un conflit existant actuellement au niveau de l'armoire concernée qui doit gérer à la fois les luminaires LED de la rue des mésanges et les luminaires actuels (ancienne technologie) de la rue du faisan.

Ensuite dans cette première phase, progressivement chaque année, tous les luminaires « boules » seront remplacés. Il restera alors encore de nombreux luminaires à remplacer pour la phase suivante...

### SIGNALETIQUE :

Les marquages au sol et panneaux de signalisation seront rénovés et complétés. Chèvre-Haie sera équipé.

### LES BOITES AUX LETTRES :

La poste a accepté d'équiper le nouveau lotissement des boîtes aux lettres CIDEX, comme le reste du village. Les équipements actuels seront vérifiés, nettoyés et remplacés si nécessaire.

## PROMOTION COMMUNALE ET VIE ASSOCIATIVE.

### AGENDA des RENCONTRES AVEC LES POUILLEROTS organisées par la MAIRIE

Activités - Festivités	
05 janvier	Cérémonie des voeux
22 avril	Repas des aînés
29 avril	La Messine
23 juin	Accueil des nouveaux habitants
14 juillet	Barbecue citoyen
02 septembre	Forum des associations
07 octobre	Fête patronale et sa brocante
14 octobre	Marathon de la Mirabelle

Réunions de quartiers et publiques	
15 février	Réunion publique extinction nocturne»
17 mars	Thermes - Prairie- Faisan - Mésanges
31 mars	Pré Marcohé
14 avril	Nationale - Tonneau - St Thiebault
05 mai	Limousin - Seille
26 mai	Colombier
30 juin	Chardonnerets
07 juillet	Arbalétriers

### AGENDA des RENCONTRES AVEC LES POUILLEROTS

organisées par le Comité d'Animation de Pouilly			
31 mars	Chasse aux oeufs	16 septembre	Bourse aux vêtements
15 avril	Bourse aux vêtements	06 octobre	Tournée des rubans de la Fête patronale
12 mai	Concert corse	16 novembre	Soirée Beaujolais
21 juin	Fête de la Musique	16 décembre	Festivités de Noël

## SIVOM (École et Périscolaire)

### Inscription à l'école MARC CHAGALL RENTRÉE 2018/2019 :

- Votre enfant entre au Cours Préparatoire après une scolarité à la maternelle de Pouilly/Fleury
- Vous venez d'arriver sur les communes de FLEURY ou POUILLY et votre enfant est ou va être scolarisé (quelle que soit sa classe).

**Dans ce cas vous devez au préalable inscrire votre enfant auprès du SIVOM de Pouilly Fleury.**

Il faudra vous y rendre muni du livret de famille de l'enfant, et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz...). On vous délivrera alors un certificat d'inscription qu'il faudra présenter au directeur de l'école.

ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS à **L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE** : le mardi 15 mai 2018 de 8h30 à 9h30 et de 13h30 à 15h00.

ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS à **L'ÉCOLE MATERNELLE** se déroulent les après-midi de 13h30 à 15h00.

Merci de vous munir :



- du certificat d'inscription délivré par le SIVOM (situé 21 chemin de Metz à Fleury).
- du livret de famille.
- d'une photocopie de la page des vaccins du carnet de santé.
- d'un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (pour les nouveaux arrivants).
- pour les **parents séparés ou divorcés, de la décision du tribunal vous accordant la garde de l'enfant.**

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** : Après 1 an de travaux, le nouvel accueil périscolaire a ouvert ses portes le 12 avril 2018.

**PROJETS MUTUALISÉS** : Depuis de nombreuses années, Pouilly et Fleury évoquent l'intérêt d'une salle des fêtes commune. Les élus ont décidé d'aller plus loin et le 28 février un groupe s'est mis à la tâche et a entamé un travail de réflexion sur un projet commun de salle des fêtes, maison médicale, extension du groupe scolaire, ....afin de déboucher sur un projet concret, mobilisable rapidement et donc réalisable dès que les élus le souhaiteront ou dès que la nécessité sera impérative. Il a été décidé de faire appel à un organisme pour assistance et conseils pour accompagner cette élaboration. Avec l'aide de l'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle), Pouilly et Fleury ont aujourd'hui lancé l'étude. Le Sivom de POUILLY-FLEURY prendra le relais des 2 communes pour porter ces projets mutualisés et pourra agir en leur nom. Pour cela, les statuts du SIVOM ont été modifiés pour adapter les compétences et le nombre de représentants des communes.

## VIE QUOTIDIENNE.

**EQUIPE ADMINISTRATIVE** : Nous accueillons Lisa DE LA FUENTE actuellement en 2ème année de management public à l'IAE de Nancy (Institut Supérieur d'Administration et de Management) pour une période de stage du 19 mars au 19 septembre. Elle travaille en binôme avec Noémie.

**VOS DROITS ET VOS DEMARCHES** : vous trouverez sur le site de la commune un portail d'entrée pour vos démarches administratives : <https://pouillymoselle.fr/droits-demarches/>. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de notre aide.

**CARTE NATIONALE D'IDENTITE** : Désormais les habitants de Pouilly peuvent aller faire leur carte d'identité à la mairie de Peltre. Le RDV est à prendre par téléphone au 03 87 74 22 27.

**TRANSFERT DE L'ACTIVITE DE RECOUVREMENT DE L'IMPÔT DE LA TRESORERIE DE VERNY** : Depuis le 1er janvier 2018, l'activité de recouvrement de l'impôt a été transféré de la trésorerie de VERNY au service des impôts des particuliers (SIP) de METZ CENTRE-EST. Toutes les questions relatives à l'impôt (déclaration et recouvrement de l'impôt : impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière) seront de la compétence du : SIP de METZ CENTRE-EST 8, rue des Clercs BP 91051 57035 METZ CEDEX 1 Téléphone : 03 87 55 88 36.

Courriel : [sip.metz.centre-est@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:sip.metz.centre-est@dgifp.finances.gouv.fr) Ces changements se feront automatiquement et n'impliquent aucune démarche de votre part. Le recouvrement des produits locaux (redevance ordures ménagères, périscolaire, loyers communaux...) demeure de la compétence de la trésorerie de VERNY. Vous pouvez retrouver ces informations sur le site de la commune.



### GRDF ANNONCE LA RELEVÉ DES COMPTEURS : le 24/04/2018

En cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par : Internet, sites [www.grdf.fr/releve](http://www.grdf.fr/releve) pour le gaz.  
Téléphone au : 09 69 39 97 45 (prix d'un appel local)  
Carte Auto-Relève

Merci de faciliter l'accès à votre compteur.

GRDF pourra ainsi facturer vos consommations réelles et vérifier le bon fonctionnement de votre compteur.

**DÉRATISATION** : La société 2B3D a procédé à l'intervention de dératisation du réseau des eaux usées de la commune le 21 mars. Des produits sont à votre disposition en mairie en cas de nécessité.





## LES DECHETS :

Des déchets verts utiles au jardin...

Priorité au paillage pour protéger mon sol et lutter contre les mauvaises herbes. Utilisées en paillis les tontes de pelouses, les feuilles mortes et les tailles de haie facilitent le désherbage et l'arrosage.



**J'en fais du compost :** Compostez les déchets de jardin que vous ne pouvez pas pailler. Tailles de haies (hors conifères) et feuilles mortes sont très utiles dans un composteur.

**Je les dépose à la déchetterie :** les habitants de la commune peuvent accéder aux déchetteries d'Augny-Marly & de Magny. Heures d'ouverture de la déchetterie d'Augny-Marly et de Magny :

- Lundi et Jeudi : 14h00 à 18h30.
- Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 09h30 à 18h30.
- Dimanche : 09h30 à 12h30 (Fermée les jours fériés).



Pour les objets encombrants (mobilier d'ameublement, électroménager, appareils sanitaires, pièces automobiles, vélos, landaus, tables à repasser etc...), un enlèvement à domicile est possible. Il se fait sur rendez-vous. Pour cela, il faut contacter Metz Métropole au 03 87 20 10 10 (choix 4).

*Nous rappelons que les conteneurs de la commune ne sont pas destinés à recevoir les déchets verts issus de vos jardins ainsi que tout autre objet plus encombrant. Vos déchets personnels doivent être déposés directement en déchèterie.*

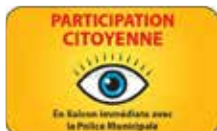
**La collectivité a choisi d'aider toute personne empêchée alors si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter.**

**Dans le cas contraire, MERCI DE PRENDRE VOS RESPONSABILITES.**

## EXTINCTION NOCTURNE :

Vous pouvez trouver sur le site de la commune le COMPTE RENDU de la REUNION PUBLIQUE qui s'est tenue en Mairie le 15/02/2018. La proposition de phase test de 1 an passe en conseil municipal du 21 mars pour une extinction à compter du mois de mai, après installation des horloges. (Plus d'infos dans le compte rendu).

## SECURITE



Après la signature de la convention avec la préfecture en mairie le 4 octobre dernier, le dispositif de participation citoyenne initié avec la gendarmerie est effectif. Les référents bénévoles ont pu aller visiter le centre opérationnel où sont gérés les appels d'urgence. Vous pouvez vous aussi adhérer à ce réseau de solidarités de voisinage pour renforcer la chaîne de vigilance en choisissant d'être référent bénévole pour votre rue, votre secteur. Il s'agit simplement d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont vous êtes témoins.

**Problèmes de voisinage**, victime de cybercriminalité, questions sur le code de la route, conseil contre les cambriolages... Depuis mardi 27 février 2018, vous pouvez dialoguer par chat avec la brigade numérique de la gendarmerie sur tous les sujets de sécurité au quotidien. Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou encore un téléphone, la brigade numérique de la gendarmerie vous répond 24 heures sur 24. Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur :

- le site internet de la gendarmerie <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>
- le compte Facebook ou Twitter de la gendarmerie;

**Attention :** En cas d'urgence, il faut néanmoins toujours appeler le 17 ou le 112 (ou envoyer un SMS au 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

Un arrêté municipal vient dorénavant encadrer le démarchage à domicile afin de vérifier que la personne qui se présente chez vous est bien autorisée par la mairie, où elle aura eu l'obligation de se présenter.

## ÉTAT CIVIL.



Livia NOLY, née le 1er février 2018.



Mr Roger MATHERN, le 19 mars 2018 à l'âge de 92 ans.

PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Disponible sur App Store | Disponible sur Google Play